

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00273

Numéro SIREN : 837 564 806

Nom ou dénomination : GBA Energies

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003905

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... DE SAINT-ETIENNE**

Date : 02/05/2019

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003905**
n° de gestion : **2018B00273**
n° SIREN : **837 564 806 RCS Saint-Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 02/05/2019
à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GBA Energies
7 Rue Pablo Picasso 42000 SAINT-ETIENNE

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Désignation de l'entreprise : **Société GBA ENERGIES** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **1 1**
 Adresse de l'entreprise **4 rue Emile Noirot** **42000 SAINT ETIENNE** Durée de l'exercice précédent* **1 1**
 Numéro SIRET* **8 3 7 5 6 4 8 0 6 0 0 0 1 1** Néant

				Exercice N clos le		N-1		
				31/12/2018		31/12/2017		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 736	AC 2 001	735			
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	22 028	AG 5 778	16 250			
	Fonds commercial (1)	AH	29 479	AI	29 479			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	2 375	AM	2 375			
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	9 569	AU 4 451	5 118			
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	1 400	BI	1 400			
	TOTAL (II)	BJ	67 588	BK 12 230	55 358			
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
Créances		BX	194 824	BY	194 824			
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	11 428	CA	11 428			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
	Disponibilités	CF	24 029	CG	24 029			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	652	CI	652			
TOTAL (III)	CJ	230 933	CK	230 933				
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	298 521	IA 12 230	286 290			
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances				

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

DIVERS

Cepid Group

Désignation de l'entreprise : Société GBA ENERGIES

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30...000.....)	DA	30 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	43 713			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	73 713			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
		Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 744			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	6 977			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 423			
	Dettes fiscales et sociales	DY	86 434			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Compte régul.	Autres dettes	EA				
	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	212 577			
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	286 290			
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	181 807				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Désignation de l'entreprise : Société GBA ENERGIES				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	445 564	FH		FI	445 564
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	445 564	FK		FL	445 564	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 480	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	449 047
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	185 049	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 750	
	Salaires et traitements*					FY	143 562	
	Charges sociales (10)					FZ	51 075	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	12 230
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	120	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	396 787	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	52 260	
opérations en numéraire	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	477	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	477	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(477)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	51 783	

Désignation de l'entreprise : Société GBA ENERGIESNéant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 070			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	449 047			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	405 334			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	43 713			
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 480			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	31			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	119				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				31		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 19/02/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 286 290.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 445 563.80 Euros et dégageant un bénéfice de 43 713.14 Euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, couvrant la période du 19/02/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit de notre premier exercice social; nous le considérons comme satisfaisant.

Nous avons constitué notre capital en deux étapes.

Nous avons acheté deux fonds de clientèle, le premier à la société R AGENCE, et le second à AGC. Ces investissements incorporels nous ont permis d'obtenir immédiatement un volume d'affaires suffisant. Nous avons par ailleurs acquis des logiciels et des matériels.

Pour financer ce démarrage nous avons emprunté 48 960 € auprès de la BP2L et repris à notre compte un emprunt dont R AGENCE est le titulaire pour un montant de 12 467 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun événement à vous signaler à cette rubrique.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan

ANNEXE

Exercice du 19/02/2018 au 31/12/2018

comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 263 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 5 263 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- Investissement :	5 263
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	5 263

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 19/02/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			2 736
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			53 882
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 569
TOTAL			9 569
Prêts, autres immobilisations financières			1 400
TOTAL			1 400
TOTAL GENERAL			67 588

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement TOTAL		2 736	2 736
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		53 882	53 882
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 569	9 569
TOTAL		9 569	9 569
Prêts, autres immobilisations financières		1 400	1 400
TOTAL		1 400	1 400
TOTAL GENERAL		67 588	67 588

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		2 001		2 001
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		5 778		5 778
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 451		4 451
TOTAL		4 451		4 451
TOTAL GENERAL		12 230		12 230

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	2 001				
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 778				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 451				
TOTAL	4 451				
TOTAL GENERAL	12 230				

ANNEXE

Exercice du 19/02/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 400		1 400
Autres créances clients	194 824	194 824	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 285	10 285	
Groupe et associés	1 142	1 142	
Charges constatées d'avance	652	652	
TOTAL	208 304	206 904	1 400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 876	3 310	3 566	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	43 737	9 664	34 073	
Emprunts et dettes financières divers	6 899	6 899		
Fournisseurs et comptes rattachés	75 423	75 423		
Personnel et comptes rattachés	23 767	23 767		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 753	26 753		
Impôts sur les bénéfices	2 807	2 807		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 845	32 845		
Autres impôts taxes et assimilés	261	261		
Groupe et associés	77	77		
TOTAL	219 446	181 807	37 639	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	61 427			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 818			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000		3 000		3 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS R AGENCE	5 479			5 479	
FONDS AGC	24 000			24 000	
Total	29 479			29 479	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 19/02/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	N/A
Agencements et aménagements	Linéaire	N/A
Installations techniques	Linéaire	N/A
Matériels et outillages	Linéaire	N/A
Matériel de transport	Linéaire	N/A
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	20 462
Total	20 462

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35
Emprunts et dettes financières diverses	77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 977
Dettes fiscales et sociales	29 641
Total	38 730

ANNEXE

Exercice du 19/02/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	652
Total	652

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 737
Total	43 737

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENTS FORMATIONS	3 480
Total	3 480

Le 20/03/2019
BAYLE FRANCOIS GERANT

GBA Energies

-:-

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 €

-:-

**Siège social : SAINT ETIENNE (Loire)
7 rue Pablo Picasso**

-:-

837 564 806 R.C.S. SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 8 AVRIL 2019

=====

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 43 713,14 €, comme suit :

- 5 % au compte "Réserve Légale", pour dotation complète, soit la somme de.....	3 000,00 €
- Aux associés à titre de dividendes la somme de.....	30 000,00 €
- Le solde au compte "Réserves Facultatives" soit.....	10 713,14 €
	=====
TOTAL EGAL A	43 713,14 €

A chaque part correspond un dividende de 10 €, mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions fiscales, la société distributrice prélèvera à la source, chez chacun des associés personnes physiques, un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8 % calculé sur le montant brut des revenus distribués, exigibles sur dividendes et distributions assimilées. Il est prélevé dans les mêmes conditions et à la source les prélèvements sociaux au taux de 17,2 % soit un total de 30 % (flat tax).

L'imposition définitive des revenus mobiliers est liquidée à partir des éléments portés dans la déclaration des revenus souscrite l'année suivant celle de leur perception. Les revenus sont alors soumis à l'impôt sur le revenu par application d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU), ou "flat tax" de 30 % (12,8 % d'impôt outre 17,2 % de CSG –CRDS).

Chacun des associés personnes physiques pourra faire option expresse et irrévocable, à l'occasion du dépôt de sa déclaration fiscale des revenus, afin que la présente distribution soit soumise au barème progressif de l'impôt sur le revenu dans les termes de l'article 200 A 2 du Code Général des Impôts ; l'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. En cas d'option, les présents revenus mobiliers ouvriront droit à abattement de 40%.

Dans cette hypothèse d'option, le prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8 % outre les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, soit un total de 30 % sera perçu à titre d'acompte d'impôt sur le revenu. Il sera imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. L'excédent éventuel sera restitué.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur au montant fixé par la loi (50 000 € , Célibataire Divorcé ou Veuf –

75 000 €, cas d'imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL).

S'agissant de l'associé JLF INVEST, la distribution est ainsi opérée au profit d'une personne morale soumise au régime fiscal d'impôt sur les sociétés. Le prélèvement forfaitaire non libératoire n'est pas applicable.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre de l'exercice visé par ce texte et soumis à l'approbation de la présente assemblée, étant précisé qu'il s'agit du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la société.

LA GERANCE,

CERTIFIÉE
CONFORMÉMENT